

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**MAIRIE DE VENANSON**

Numéro SIRET : 21060156300013

POSTE COMPTABLE : PERCEPTION de ROQUEBILLIERE

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET DE LA COMMUNE**

**ANNEE 2019**



Code INSEE 06156	MAIRIE DE VENANSON BUDGET DE LA COMMUNE	CA 2019
---------------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	158
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
METROPOLE NICE COTE D'AZUR	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 235,49	0,00
2	Produits des impositions directes / population	690,27	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	2 593,50	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	1 007,52	0,00
5	Encours de la dette / population	3 504,09	0,00
6	DGF / population	219,09	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	27,15%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	135,11	0,00
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	38,85%	0,00%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	135,11%	0,00%

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.



<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

POUR MEMOIRE(1)

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
<b>REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)</b>	Section de fonctionnement	A 277 200,98	G 321 593,38
	Section d'investissement	B 282 235,54	H 270 958,14
		+	+
<b>REPORTS DE L'EXERCICE 2018</b>	Report en section de fonctionnement (002)	C (si déficit)	I 46 839,42 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D (si déficit)	J 34 638,66 (si excédent)
		=	=
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		559 436,52 = A+B+C+D	674 029,60 = G+H+I+J
<b>RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)</b>	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020</b>	0,00 = E+F	0,00 = K+L
<b>RESULTAT CUMULE</b>	Section de fonctionnement	277 200,98 = A+C+E	368 432,80 = G+I+K
	Section d'investissement	282 235,54 = B+D+F	305 596,80 = H+J+L
	<b>TOTAL CUMULE</b>	559 436,52 = A+B+C+D+E+F	674 029,60 = G+H+I+J+K+L

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
VUE D'ENSEMBLE	A1

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	E 0,00	K 0,00
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	F 0,00	L 0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	134 405,00	129 553,83	0,00	0,00	4 851.17
012	Charges de personnel	78 300,00	75 250,88	0,00	0,00	3 049.12
014	Atténuations de produits	45 585,00	32 094,75	0,00	0,00	13 490.25
65	Autres charges gestion courante	33 316,78	32 389,02	0,00	0,00	927.76
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>291 606,78</b>	<b>269 288,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 318.30</b>
66	Charges financières	9 394,45	7 912,50	0,00	0,00	1 481.95
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
68	Dotations aux provisions (1)	0,00	0,00			0.00
022	Dépenses imprévues Fonct	10 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>311 001,23</b>	<b>277 200,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 800.25</b>
023	Virement à la sect° d'investis. (2)	4 270,10				
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0.00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0.00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>4 270,10</b>	<b>0,00</b>			<b>4 270.10</b>
<b>TOTAL</b>		<b>315 271,33</b>	<b>277 200,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 070.35</b>
Pour information D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		(3) 0,00				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	306,72	0,00	0,00	0.00
70	Produits des services	44 904,88	33 561,12	0,00	0,00	11 343.76
73	Impôts et taxes	80 000,00	111 554,81	0,00	0,00	0.00
74	Dotations et participations	73 387,03	79 578,74	0,00	0,00	0.00
75	Autres produits gestion courante	60 140,00	67 352,81	0,00	0,00	0.00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>258 431,91</b>	<b>292 354,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	29 239,18	0,00	0,00	0.00
78	Reprise sur amort et provisions (1)	0,00	0,00			0.00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>268 431,91</b>	<b>321 593,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (2)	0,00	0,00			0.00
043	Op. ordre intérieur de section (2)	0,00	0,00			0.00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0.00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>268 431,91</b>	<b>321 593,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0.00</b>
Pour information R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		(3) 46 839,42				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	5 000,00	1 320,00	0,00	3 680,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	274 485,54	123 612,06	0,00	150 873,48
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>279 485,54</b>	<b>124 932,06</b>	<b>0,00</b>	<b>154 553,48</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	185 000,00	157 303,48	0,00	27 696,52
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues invest	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>185 000,00</b>	<b>157 303,48</b>	<b>0,00</b>	<b>27 696,52</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>464 485,54</b>	<b>282 235,54</b>	<b>0,00</b>	<b>182 250,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>464 485,54</b>	<b>282 235,54</b>	<b>0,00</b>	<b>182 250,00</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>			
<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>		<b>0,00</b>			

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	210 576,78	85 004,14	0,00	125 572,64
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	140 000,00	120 000,00	0,00	20 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>350 576,78</b>	<b>205 004,14</b>	<b>0,00</b>	<b>145 572,64</b>
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	25 000,00	15 954,00	0,00	9 046,00
1068	Dotations Fonds divers Réserves (7)	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions	0,00			
<b>Total des recettes financières</b>		<b>75 000,00</b>	<b>65 954,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 046,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>425 576,78</b>	<b>270 958,14</b>	<b>0,00</b>	<b>154 618,64</b>
021	Virement de la section de fonct. (1)	4 270,10			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>4 270,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 270,10</b>
<b>TOTAL</b>		<b>429 846,88</b>	<b>270 958,14</b>	<b>0,00</b>	<b>158 888,74</b>
<b>Pour information</b>		<sup>(3)</sup>			
<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>		<b>34 638,66</b>			

<b>MAIRIE DE VENANSON - 06 - BUDGET DE LA COMMUNE</b>	<b>CA 2019</b>
---	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	129 553,83		129 553,83
012	Charges de personnel	75 250,88		75 250,88
014	Atténuations de produits	32 094,75		32 094,75
65	Autres charges gestion courante	32 389,02		32 389,02
66	Charges financières	7 912,50	0,00	7 912,50
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>		<b>277 200,98</b>	<b>0,00</b>	<b>277 200,98</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	157 303,48	0,00	157 303,48
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 320,00	0,00	1 320,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	123 612,06	0,00	123 612,06
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>282 235,54</b>	<b>0,00</b>	<b>282 235,54</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	306,72		306,72
70	Produits des services	33 561,12		33 561,12
73	Impôts et taxes	111 554,81		111 554,81
74	Dotations et participations	79 578,74		79 578,74
75	Autres produits gestion courante	67 352,81		67 352,81
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits Exceptionnels	29 239,18	0,00	29 239,18
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>		<b>321 593,38</b>	<b>0,00</b>	<b>321 593,38</b>
<b>Pour information</b>				<b>46 839,42</b>
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 954,00	0,00	15 954,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 000,00		50 000,00
13	Subventions d'investissement	85 004,14	0,00	85 004,14
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	120 000,00	0,00	120 000,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>		<b>270 958,14</b>	<b>0,00</b>	<b>270 958,14</b>
<b>Pour information</b>				<b>34 638,66</b>
R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisés qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.





## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	134 405,00	129 553,83	0,00	0,00	4 851,17
60228	Autres fournitures consommab.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achat presta° service sauf terra	0,00	1 308,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau & assainissement	1 500,00	3 271,27	0,00	0,00	0,00
60612	Energie-électricité	8 000,00	6 244,42	0,00	0,00	1 755,58
60621	Combustibles	0,00	459,71	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
60623	Alimentation	3 000,00	1 820,38	0,00	0,00	1 179,62
60628	Autres fournitures non stockées	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	212,03	0,00	0,00	0,00
60632	F. de petit équipement	4 000,00	4 132,97	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	1 300,00	2 107,34	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières & fournitures	600,00	34,50	0,00	0,00	565,50
611	Contrats prestations services	6 300,00	3 485,11	0,00	0,00	2 814,89
6135	Locations mobilières	3 000,00	2 872,80	0,00	0,00	127,20
615221	Bâtiments publics	500,00	186,00	0,00	0,00	314,00
615228	Autres bâtiments	0,00	237,00	0,00	0,00	0,00
615232	Réseaux	0,00	5 040,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien de bois et forêts	12 105,00	14 564,16	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	8 000,00	8 812,30	0,00	0,00	0,00
6161	Assurance multirisque	0,00	3 902,30	0,00	0,00	0,00
6168	Autres assurances	8 200,00	1 688,88	0,00	0,00	6 511,12
6182	Doc. générale et Technique	600,00	530,99	0,00	0,00	69,01
6184	Versements à des organ.form.	400,00	130,00	0,00	0,00	270,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	400,00	364,05	0,00	0,00	35,95
6226	Honoraires	15 000,00	16 700,14	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	300,00	254,00	0,00	0,00	46,00
6231	Annonces et Insertions	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6232	fêtes et cérémonies	12 400,00	6 661,56	0,00	0,00	5 738,44
6236	Catalogues et imprimés	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6238	Frais divers de publicité	0,00	214,39	0,00	0,00	0,00
6251	voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6256	Missions	0,00	382,55	0,00	0,00	0,00
6261	frais d'affranchissement	2 500,00	2 482,44	0,00	0,00	17,56
6262	frais de télécommunication	8 500,00	4 927,49	0,00	0,00	3 572,51
627	Services bancaires et assimil	600,00	70,00	0,00	0,00	530,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 200,00	785,22	0,00	0,00	414,78
6282	Frais de gardiennage	700,00	1 978,33	0,00	0,00	0,00
62876	Remb au GFP de rattachement	5 200,00	6 310,46	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. autres organismes	11 500,00	12 166,04	0,00	0,00	0,00
63512	taxes foncières	15 000,00	15 217,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre C42 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
012	Charges de personnel	78 300,00	75 250,88	0,00	0,00	3 049,12
6332	Cotisations au FNAL	50,00	44,01	0,00	0,00	5,99
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	1 000,00	1 014,30	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts & taxes	200,00	156,04	0,00	0,00	43,96
6411	Personnel titulaire	36 000,00	35 474,10	0,00	0,00	525,90
6413	Personnel non titulaire	20 000,00	19 430,62	0,00	0,00	569,38
6451	Cotisations à l'URSSAF	10 000,00	9 634,32	0,00	0,00	365,68
6453	Cotisations caisses retraite	9 300,00	8 615,21	0,00	0,00	684,79
6454	Cotisations ASSEDIC	1 100,00	786,97	0,00	0,00	313,03
6456	Cotisations FNC suppl.fam.	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6458	Cotisations autres organismes	150,00	95,31	0,00	0,00	54,69
014	Atténuations de produits	45 585,00	32 094,75	0,00	0,00	13 490,25
739211	Attributions de compensation	14 400,00	0,00	0,00	0,00	14 400,00
739218	Autres préf fisc entre coll loc	0,00	6 929,75	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	30 085,00	24 085,00	0,00	0,00	6 000,00
739223	FPIC Fonds national de péréquat°	1 100,00	1 080,00	0,00	0,00	20,00
65	Autres charges gestion courante	33 316,78	32 389,02	0,00	0,00	927,76
6531	Indemnités élus	14 000,00	13 960,40	0,00	0,00	39,60
6532	Frais de mission élus	1 000,00	416,34	0,00	0,00	583,66
6533	Cotisations retraite élus	1 600,00	1 473,50	0,00	0,00	126,50
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus	2 500,00	2 414,46	0,00	0,00	85,54
6535	Formation élus	150,00	141,00	0,00	0,00	9,00
6541	Créances admises en non-valeur	4 000,00	3 042,06	0,00	0,00	957,94
6553	Service d'incendie	1 566,78	1 566,78	0,00	0,00	0,00
65548	AUTRES CONTRIBUTIONS	1 000,00	1 171,76	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	4 000,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	3 500,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00
658821	Secours d'urgence	0,00	0,42	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	2,30	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>291 606,78</b>	<b>269 288,48</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>22 318,30</b>
66	Charges financières (b)	9 394,45	7 912,50	0,00	0,00	1 481,95
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 394,45	6 912,50	0,00	0,00	2 481,95
6682	Indemn. réaménagt emprunt	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>311 001,23</b>	<b>277 200,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 800,25</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la sect <sup>e</sup> d'investis.	4 270,10	0,00			
042	Opérations d'ordre entre section (4)(5)(6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		4 270,10	0,00			4 270,10
043	Op. ordre intérieur de section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		4 270,10	0,00			4 270,10
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		315 271,33	277 200,98	0,00	0,00	38 070,35
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018		0,00				

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	306,72	0,00	0,00	0,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	0,00	306,72	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services	44 904,88	33 561,12	0,00	0,00	11 343,76
7022	Coupes de bois	13 000,00	23 124,86	0,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	500,00	890,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes	9 404,88	7 485,28	0,00	0,00	1 919,60
70688	Autres prestations de services	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
70878	Remb par autres redevables	0,00	2 060,98	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	80 000,00	111 554,81	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	80 000,00	85 594,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	7 373,00	0,00	0,00	0,00
73212	Dotat° Solidarité Communautaire	0,00	16 253,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe conso finale électricité	0,00	1 655,71	0,00	0,00	0,00
7362	Taxe de séjour	0,00	679,10	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	73 387,03	79 578,74	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	11 000,00	16 640,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dot Solidarité rurale	10 500,00	10 527,00	0,00	0,00	0,00
74124	Dotation d'intercommunalité	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
742	Dotations aux élus locaux	2 900,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
7472	Subv.région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Subv.département	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	0,00	256,44	0,00	0,00	0,00
748314	Dotat° unique compensat° TP	0,00	4 065,00	0,00	0,00	0,00
74832	Attrib fonds dép péréquation TP	30 000,00	40 370,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	500,00	733,00	0,00	0,00	0,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	2 487,03	3 585,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attribut° et participat°	0,00	3 402,30	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits gestion courante	60 140,00	67 352,81	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	60 000,00	67 351,38	0,00	0,00	0,00
75814	Redev. sur l'énergie hydraulique	140,00	0,00	0,00	0,00	140,00
7588	Autres prod. div gest° courante	0,00	1,43	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>258 431,91</b>	<b>292 354,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 000,00	29 239,18	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. gestion	10 000,00	28 739,18	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>268 431,91</b>	<b>321 593,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre entre section (3)(4)(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>268 431,91</b>	<b>321 593,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

MAIRIE DE VENANSON - 06 - BUDGET DE LA COMMUNE	CA	2019
--	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Pour information	
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018	46 839,42

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.  
(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.  
(4) Dont 776.  
(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	5 000.00	1 320,00	0,00	3 680.00
2031	Frais d'études	5 000.00	1 320,00	0,00	3 680.00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	274 485.54	123 612,06	0,00	150 873.48
2121	Plantations d'arbres	3 500.00	2 608,00	0,00	892.00
2128	Autres agenc. et aménag.	500.00	0,00	0,00	500.00
21318	Autres bâtiments publics	1 500.00	0,00	0,00	1 500.00
2132	Immeubles de rapport	13 000.00	9 804,00	0,00	3 196.00
2138	Autres constructions	248 185.54	109 383,69	0,00	138 801.85
21531	Réseaux d'adduction d'eau	5 000.00	0,00	0,00	5 000.00
21783	Matériel de bureau et informat.	1 000.00	730,00	0,00	270.00
2188	Autres immo corporelles	1 800.00	1 086,37	0,00	713.63
22	Immos reçues en affectation (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses d'équipement		279 485.54	124 932,06	0,00	154 553.48
10	Dotations Fonds divers Réserves	0.00	0,00	0,00	0.00
1068	Excédents de fonctionnement	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0,00	0,00	0.00
16	Remboursement d'emprunts	185 000.00	157 303,48	0,00	27 696.52
1641	Emprunts en euros	185 000.00	157 303,48	0,00	27 696.52
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des dépenses financières		185 000.00	157 303,48	0,00	27 696.52
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES REELLES		464 485.54	282 235,54	0,00	182 250.00
040	Opérations d'ordre entre section (4)		0,00	0,00	0.00
041	Opérations patrimoniales (7)	0.00	0,00	0,00	0.00
2128	Autres agenc. et aménag.	0.00	0,00	0,00	0.00
2132	Immeubles de rapport	0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		464 485.54	282 235,54	0,00	182 250.00
Pour information D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.





## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0.00	0,00	0,00	0.00
13	Subventions d'investissement	210 576.78	85 004,14	0,00	125 572.64
1321	Etat & établ.nationaux	26 000.00	0,00	0,00	26 000.00
1322	Régions	64 576.78	39 476,14	0,00	25 100.64
1323	Départements	80 000.00	45 528,00	0,00	34 472.00
1328	Autres	40 000.00	0,00	0,00	40 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	140 000.00	120 000,00	0,00	20 000.00
1641	Emprunts en euros	140 000.00	120 000,00	0,00	20 000.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0,00	0,00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	0,00	0,00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0,00	0,00	0.00
22	Immos reçues en affectation	0.00	0,00	0,00	0.00
23	Immobilisations en cours	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes d'équipement		350 576.78	205 004,14	0,00	145 572.64
10	Dotations Fonds divers Réserves	75 000.00	65 954,00	0,00	9 046.00
10222	FCTVA	25 000.00	15 954,00	0,00	9 046.00
1068	Excédents de fonctionnement	50 000.00	50 000,00	0,00	0.00
18	Compte de liaison	0.00	0,00	0,00	0.00
26	Participations et créances ratta	0.00	0,00	0,00	0.00
27	Autres immos financières	0.00	0,00	0,00	0.00
024	Produits des cessions	0.00	0,00	0,00	0.00
Total des recettes financières		75 000.00	65 954,00	0,00	9 046.00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES REELLES		425 576.78	270 958,14	0,00	154 618.64
021	Virement de la section de fonct.	4 270.10	0,00	0,00	0.00
040	Opérations d'ordre entre section (3)(4)	0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 270.10	0,00	0,00	4 270.10
041	Opérations patrimoniales (5)	0.00	0,00	0,00	0.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 270.10	0,00	0,00	4 270.10
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		429 846.88	270 958,14	0,00	158 888.74
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		34 638,66			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	<b>DEPENSES</b>	0,00	A 0,00	0,00	0,00	B 0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A	D-B

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/2019	Montant des tirages 2019	Montant des remboursements 2019		Encours restant dû au 31/12/2019
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51931 Lignes de crédits de trésorerie						
00601391888 43611022450	11/07/2017	35 000,00	35 000,00	51,37	0,00	35 000,00
519 Crédits de trésorerie (Total)		35 000,00	35 000,00	51,37	0,00	35 000,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel (5)					
66111 Intérêts réglés à l'échéance (total)					315 000,00									
00600943089					315 000,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)	CREDIT AGRICOLE				315 000,00	F		2,18	2,18		T	P	O	A-1
1641 Emprunts en euros (total)					499 000,00									
00600049243	CREDIT AGRICOLE				499 000,00									
00600355853	CREDIT AGRICOLE				95 000,00	F		1,52	3,82		A	P	O	A-1
00600724866	CREDIT AGRICOLE				60 000,00	F		4,23	4,23		A	P	O	A-1
5049331	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATIONS				27 000,00	F		1,74	4,67		T	P	O	A-1
69413	CAISSE DEPOT ET CONSIGNATIONS	06/10/2017	10/10/2017	01/05/2018	250 000,00	F		2,25	2,25		T	C	O	A-1
<b>Total général</b>					<b>814 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNIE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
66111 Intérêts réglés à l'échéance (total)				0,00					100 000,00	540,50	0,00	0,00
00600943089				0,00					100 000,00	540,50	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>				352 506,78	-4,00	F		2,18	100 000,00	540,50	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)				352 506,78					24 180,65	7 316,65	0,00	0,00
00600049243	N			44 736,16	5,00	F		3,62	4 749,32	1 791,37	0,00	0,00
00600355653	N			17 356,03	1,00	F		4,23	5 322,25	959,29	0,00	0,00
00600724866	N			20 289,59	6,00	F		4,67	1 609,08	844,24	0,00	0,00
5049331	N			203 125,00	14,00	F		2,25	12 500,00	3 721,75	0,00	0,00
68413	N			67 000,00	18,00	F		1,69	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>				<b>352 506,78</b>					<b>124 180,65</b>	<b>7 857,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV - ANNEXES

IV

A2.3

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux; taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A														
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
Multiplicateur jusqu'à 5														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits					
	% de l'encours	5				
	Montant en euros	100,00%				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros	352 506,78				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couvertures éventuelles.



IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture							Primes éventuelles		
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/2019	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		352 506,78					0,00				0,00		
00600049243	00600049243	44 736,16	15/01/2025	CREDIT AGRICOLE		Taux	0,00	15/12/2005			0,00		
00600355853	00600355853	17 356,03	12/11/2020	CREDIT AGRICOLE		Taux	0,00	12/08/2009			0,00		
06600724866	00600724866	20 289,59	16/01/2028	CREDIT AGRICOLE		Taux	0,00	21/12/2012			0,00		
00600943089	00600943089	0,00	04/09/2018	CREDIT AGRICOLE		Taux	0,00	18/09/2014			0,00		
5049331	5049331	263 125,00	01/05/2034	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS		Taux	0,00	23/04/2014			0,00		
5200658	69413	67 000,00	04/01/2038	CAISSE DEPOSE ET CONSIGNATIONS		Taux	0,00	06/10/2017			0,00		
<b>Total</b>		<b>352 506,78</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>		

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

A2.5

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
00600049243	0060004924					0,00	0,00	A-1	A-1
3	3					0,00	0,00	A-1	A-1
00600355853	0060035585					0,00	0,00	A-1	A-1
3	3					0,00	0,00	A-1	A-1
06600724866	0060072486					0,00	0,00	A-1	A-1
6	6					0,00	0,00	A-1	A-1
00600843089	0060084308					0,00	0,00	A-1	A-1
9	9					0,00	0,00	A-1	A-1
5049331	5049331					0,00	0,00	A-1	A-1
5200658	69413					0,00	0,00	A-1	A-1
<b>Total</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

IV

A2.6

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
																	Annuité de l'exercice
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (3)																	
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (4)																	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.  
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.  
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.  
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.  
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle ; T: trimestrielle ; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, X autre.  
 (7) Type de taux d'intérêt: F: fixe ; V: variable simple ; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (8) Indiquer le type d'index (ex: Euribor 3 mois).  
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.  
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.  
 (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.  
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.  
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 667111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.





<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.1</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		185 000.00	157 303.48
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		185 000.00	157 303.48
1641	Emprunts en euros	185 000.00	157 303.48
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0.00	0.00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues Invest	0.00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	157 303,48	0,00	0,00	157 303,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		29 270.10	III 15 954.00
Ressources propres externes de l'année (a)		25 000.00	15 954.00
10222	Dotations Fonds divers Réserves	25 000.00	15 954.00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		4 270.10	0.00
024	Produits des cessions	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonct.	4 270.10	0.00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	15 954.00	0.00	34 638.66	50 000,00	100 592,66

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 157 303,48
Ressources propres disponibles	IV 100 592,66
Solde	V = IV - II (3) -56 710.82

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

IV

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>II 321 593,38</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III 0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>Personnes de droit privé</b>		
Associations		
AMICALE SAPEURS POMPIERS	100.00€	
AMONT	100.00€	
ART D'AMOUNT	800.00€	
CHORALE DE LAMITIE	300.00€	
COMITE DES FETES	1 000.00€	
LES LUCKIES	100.00€	
LES RENCONTRES DE VENANSON	800.00€	
LO BEAL	100.00€	
RESIDENTS HOPITAL SAINT ANTOINE	100.00€	
Autres		
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ST MARTIN	800.00€	
VESUBIE LOUIS FULCONIS		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 200,00</b>	





**IV - ANNEXES**

<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019</b>	<b>IV</b>
	C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	1	0	1	1	0	1
FILIERE TECHNIQUE (c)		1	0	1	0	0	0
Adjoint technique	C	1	0	1	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.  
 (2) Catégories : A, B ou C.  
 (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.  
 (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.  
 ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année  
 Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60% (quotité de travail = 60%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).  
 (5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.



## IV - ANNEXES

IV

## DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2018 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2018 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2018 (%)
Taxe d'habitation	0,00	14,280	14,280	0,000	45 496,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	0,00	12,850	11,350	0,000	30 713,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	0,00	19,170	19,170	0,000	4 754,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,000</b>			<b>80 963,00</b>	<b>0,000</b>



## SOMMAIRE

### I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

### II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Execution du budget et détail des restes à réaliser

p.6 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III - Vote du budget

p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Détail des chapitres d'opération d'équipement

## IV - ANNEXES

**Jointes Sans Objet**

### A - Eléments du bilan

p.19 A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.20 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

p.22 A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux

p.23 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

p.24 A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.26 A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.27 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.28 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.

A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.

A7.4 - Détails pour certains services

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)

A10.3 - Opérations liées aux cessions

A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)

A11 - Etat des travaux en régie

A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

p.29 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.30 B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

p.31 C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Actions de formation des élus

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

C3.6 - Identification des flux croisés

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

p.33 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.34 D2 - Arrêté et signatures

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)



IV - ANNEXES  
ARRETE ET SIGNATURES

IV  
D2

Présenté par le Maire,  
A VENANSON, le 25/07/2020  
Le Maire,

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 10  
 Nombre de suffrages exprimés : 10  
 VOTES : Pour : 10  
 Contre : 0  
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A VENANSON, le 25/07/2020

Date de convocation : 20/07/2020

Les membres du Conseil Municipal,



Handwritten signatures of the members of the Municipal Council, including the Mayor, arranged around the official seal.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A VENANSON, le .....

